

PARTIE 3 : LES ÉTABLISSEMENTS

Les types de tuyaux

Il existe plusieurs types de tuyaux, ils sont classés selon leur utilisation, le débit, la distance, la manœuvrabilité et la rapidité.

- Les établissements d'alimentation permettent d'alimenter la pompe de l'engin. Ils sont réalisés au moyen de tuyaux souples de Ø110/40 m, de Ø110/20 m, de Ø70/40 m, de Ø70/20 m ou de tuyaux semi-rigides de Ø110/2 m ;
- Les établissements de manœuvre permettent d'alimenter une prise d'eau. Ils sont réalisés au moyen de tuyaux souples de Ø110/40 m, de Ø70/40 m ou de Ø70/20 m ;
- Les établissements d'attaque permettent d'alimenter une lance. Ils sont réalisés au moyen de tuyaux souples de Ø110/40 m, de Ø70/20 m, de Ø45/20 m ou de tuyaux semi rigides de Ø25/20 m.

Le conditionnement des tuyaux

- Le tuyau de Ø25/20 m : Enroulé sur un dévidoir fixe ;
- Le tuyau de Ø45/20 m : Enroulé sur un dévidoir fixe, plié en écheveau Z ou O ;
- Le tuyau de Ø70/20 m : Plié en écheveau Z ;
- Le tuyau de Ø70/40 m : Enroulé sur un dévidoir mobile ;
- Le tuyau de Ø110/2 m : Posé à plat dans un coffre ou sur le toit ;
- Le tuyau de Ø110/20 m : Roulé en couronne double ;
- Le tuyau de Ø110/40 m : Plié en écheveau Z.

Le sens d'établissement

Le chef d'agrès à toute latitude concernant le sens de l'établissement, soit du point d'attaque au point d'eau, soit du point d'eau vers le point d'attaque. À ce titre, il doit être vigilant lors de sa reconnaissance aux éléments suivants :

- La distance entre l'engin-pompe et l'accès de la structure ;
- Les caractéristiques de la cage d'escalier et des circulations horizontales ;
- La présence d'une colonne sèche ou en charge ;
- L'estimation du nombre de tuyaux ;
- Le moyen hydraulique nécessaire à la cinétique du feu.



Les établissements du référentiel sont décrits du point d'attaque au point d'eau.

Les différentes prises d'eau

Le commandement d'exécution d'un établissement est précisé par le chef d'agrès, en fonction du sinistre et des capacités hydrauliques du secteur. Il doit à minima indiquer le point d'attaque et la prise d'eau à utiliser.

Pour un établissement d'attaque, le nombre de tuyaux et le débit aux lances sont laissés à l'appréciation des chefs d'équipes, sauf ordre contraire du chef d'agrès.

Pour les établissements de manœuvre ou d'alimentation, les chefs d'équipes choisissent le matériel nécessaire en fonction de la configuration de la zone d'intervention. Soit le dévidoir mobile, soit les tuyaux de Ø70/20 m en écheveaux Z, sauf ordre contraire du chef d'agrès.

Un engin-pompe est alimenté par :

- Un PEI
- Un engin-pompe
- Une moto-pompe
- Une division Ø100/3x65 mm

Une lance est alimentée par :

- Une colonne sèche
- Une colonne en charge
- Une division
- Un engin-pompe
- Une moto-pompe
- Un poteau relais
- Une vanne
- Un poteau incendie sous pression
- Une bouche incendie sous pression

Les types d'établissement et l'estimation du nombre de tuyaux

- Les établissements horizontaux reposent sur un sol sensiblement plat ou sur un plancher ;



La distance linéaire établie dépend de la longueur du tuyau utilisé.

- Les établissements verticaux s'élèvent le long d'une cage d'escalier, d'un mur, d'une échelle à coulisse ou d'un moyen élévateur aérien ;

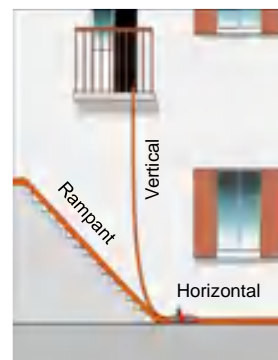


Pour une structure bâtementaire : un tuyau de Ø45/20 m ou de Ø70/20 m en écheveau Z pour approximativement quatre étages.

- Les établissements rampants reposent sur les marches d'un escalier ou sur un terrain très incliné ;



Pour une structure bâtementaire : un tuyau de Ø45/20 m ou de Ø70/20 m en écheveau Z pour approximativement deux étages.



Le tuyau en écheveau O

Le tuyau en écheveau O est un tuyau de Ø45/20 m avec une LDV 500 pré-raccordée, il permet :

- De bénéficier d'une réserve de vingt mètres au point d'attaque ;
- De progresser plus aisément par le biais d'un effet ressort ;
- D'encombrer les circulations intérieures et les cages d'escaliers.



Avant la mise en eau du tuyau en O, vérifier qu'il ne gêne pas à l'ouverture d'un ouvrant.

La sécurité lors des établissements

Lors des établissements, les intervenants sont soumis aux risques du feu, de ses effets ainsi qu'aux risques de la voie publique.

➤ Sur les établissements liés aux risques du feu et de ses effets, il est conseillé :

D'éviter d'établir dans l'axe de l'ouvrant ;

De porter attention aux aplombs d'un mur ou d'une toiture ;

De disposer d'un moyen hydraulique avant de pénétrer en zone d'exclusion.

➤ Sur les établissements liés aux risques de la voie publique, il est conseillé :

De sécuriser la zone d'intervention au moyen des équipements individuels et collectifs ;

D'établir au plus près du bord des voies ;

De protéger et d'identifier les établissements qui traversent la chaussée ;

De sécuriser le personnel et le matériel lors des établissements verticaux ;

De préserver les établissements face aux débris coupants ou tranchants.

L'établissement des tuyaux avant la mise en eau

Lorsqu'un tuyau est établi à sec, il est préférable de caler les portes afin de laisser la place nécessaire lors de la mise en eau. Dans certaines structures bâtementaire, une attention particulière est portée au jour entre le mur et l'escalier ;

Lors de la mise en eau des établissements rampants, afin d'éviter une éventuelle descente de la division d'attaque, il est possible de l'amarrer avec la sangle individuelle multifonctions ou de la maintenir avec la main ou le pied.

L'appellation d'une lance en opération

Une lance est dite « à disposition » : lorsque les tuyaux sont disposés à proximité immédiate de la prise d'eau et des intervenants.

Une lance est dite « en cours d'établissement » : lorsque l'établissement a été ordonné mais n'est pas encore terminé.

Une lance est dite « à sec » : lorsque les tuyaux sont établis et raccordés à une prise d'eau sous pression, mais l'établissement n'est pas en eau.

Une lance est dite « en attente » : lorsque les tuyaux sont établis et raccordés à une prise d'eau sous pression, l'établissement est en eau, elle est prête à fonctionner si le besoin s'en fait sentir.

Une lance est dite « en manœuvre » : lorsque les tuyaux sont établis et raccordés à une prise d'eau sous pression, la lance est en cours de fonctionnement.

Le pliage d'un tuyau de Ø45/20 m en O



- Rouler le tuyau de Ø45/20 m en couronne simple et le poser au sol, puis raccorder la LDV 500 ;
- Se munir de la SIM afin de repérer la longueur de pliage à partir du diffuseur de la lance ;
- Plier en faisant tourner le tuyau sur lui-même et autour de la poignée de la lance, puis passer les dispositifs de maintien par le ½ raccord de fin de pliage ;



- Cintrer en simultané le tuyau en U, l'ensemble est maintenu par des dispositifs de maintien de couleur **rouge de Ø45 mm** de chaque côté.



Exemple de technique qui permet le pliage simple, rapide et commun d'un tuyau de Ø45/20 m en O.



En insérant les dispositifs de maintien de tuyaux par le raccord de fin de pliage, ceux-ci se trouveront au plus proche de la prise d'eau afin de les protéger des effets du sinistre.

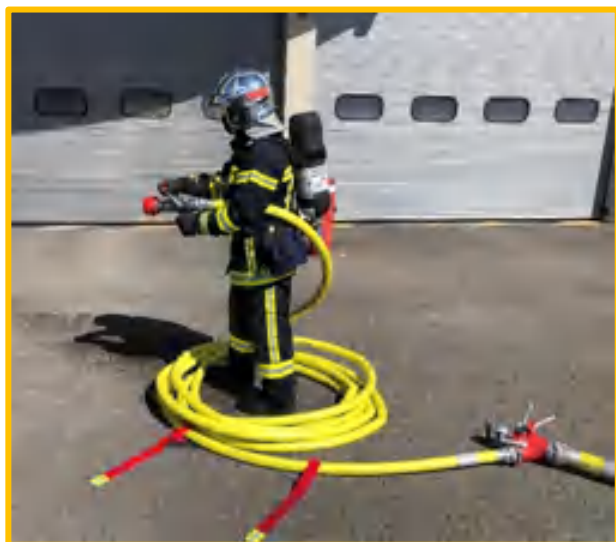


En fin de pliage, le ½ raccord doit se trouver opposé à la LDV 500, cela permet de faciliter le raccordement des tuyaux avant la progression du porte lance sur une échelle à coulisse.

L'établissement d'un tuyau de Ø45/20 m en O



- Poser le tuyau de Ø45/20 m au sol ;
- Libérer les dispositifs de maintien de tuyaux ;
- Écarter le tuyau afin qu'il prenne la forme d'un O ;
- Raccorder le tuyau à la prise d'eau ou au premier tuyau de l'équipier ;



- Saisir la lance et se placer à l'intérieur du tuyau, **soit debout, soit à genoux**, jusqu'à la mise en eau ;
- Raccorder à la prise d'eau et ouvrir l'eau.



Exemple de technique qui permet d'établir un tuyau de Ø45/20 m en O.



Afin d'éviter une anomalie lors de l'établissement, il est conseillé de ne pas verticaliser le tuyau contre une structure.



Lors de la mise en eau, le porte lance est soit debout, soit à genoux selon le plafond de fumée.



Lorsque le tuyau se trouve sous pression à l'extérieur du volume, il peut être déposé à l'intérieur afin d'isoler les fumées et de bénéficier de vingt mètres de progression.



La transformation d'un tuyau de Ø45/20 m de Z en O



- Poser le tuyau de Ø45/20 m au sol ;
- Libérer les dispositifs de maintien de tuyaux ;
- Raccorder le tuyau en Z au tuyau en O, l'autre raccord est positionné au plus proche de la prise d'eau ;



- Se placer au-dessus du tuyau, insérer chaque boucle dans un bras, en commençant par le côté qui est raccordé au tuyau en O ;
- Introduire l'autre main afin d'écartier le tuyau pour qu'il prenne la forme d'un O ;
- Se positionner à l'intérieur du tuyau, soit debout, soit à genoux jusqu'à la mise en eau ;



- Raccorder à la prise d'eau et ouvrir l'eau.



Exemple de technique qui permet de transformer un tuyau de Ø45/20 m de Z en O.



La transformation sert à prolonger principalement un établissement au moyen d'un tuyau de Ø45/20 m en Z dans un milieu restreint.

Le pliage d'un tuyau de Ø45/20 ou de Ø70/20 m en Z



➤ Rouler le tuyau de Ø45/20 m ou de Ø70/20 m en couronne simple et le poser au sol ;

➤ Se munir de la SIM afin de repérer la longueur de pliage à partir du tenon ;

➤ Plier en alternance sur la longueur du gabarit, en fin de pliage les ½ raccords doivent être à l'opposée ;



➤ Masquer la réserve du tuyau à l'intérieur de la dernière longueur, puis passer les dispositifs de maintien par le raccord de fin de pliage ;

➤ Cintrer en simultanément le tuyau en U, l'ensemble est maintenu par des dispositifs de maintien de tuyaux **rouge de Ø45 mm** ou **noir de Ø70 mm** de chaque côté.



Exemple de technique qui permet le pliage simple, rapide et commun d'un tuyau de Ø45/20 m ou de Ø70/20 m en Z.



En insérant les dispositifs de maintien de tuyaux par le raccord de fin de pliage, ceux-ci se trouveront au plus proche de la prise d'eau afin de les protéger des effets du sinistre.



Les différentes couleurs des dispositifs de maintien de tuyaux permettent de différencier les Ø45 mm et Ø70 mm.

Le pliage d'un tuyau de Ø70/20 m en Z muni de la division d'attaque



- Rouler le tuyau de Ø70/20 m en couronne simple et le poser au sol ;
- Se munir de la SIM afin de repérer la longueur de pliage à partir du tenon de Ø40 mm de la division d'attaque ;
- Plier en alternance sur la longueur du gabarit, en fin de pliage les ½ raccords doivent être à l'opposée ;
- Masquer la réserve du tuyau à l'intérieur de la dernière longueur, puis passer les dispositifs de maintien de tuyaux par le raccord ;



- Cintrer en simultanément le tuyau en U, l'ensemble est maintenu par des dispositifs de maintien de **tuyaux noir de Ø70 mm** de chaque côté.



Exemple de technique qui permet le pliage simple, rapide et commun d'un tuyau de Ø70/20 m en Z muni de la division d'attaque.



En insérant les dispositifs de maintien de tuyaux par le raccord de fin de pliage, ceux-ci se trouveront au plus proche de la prise d'eau afin de les protéger des effets du sinistre.



Le dispositif de maintien de tuyaux coté division d'attaque ne doit pas contenir celle-ci. Elle est laissée libre afin de la retirer sans manutention particulière.



Lorsque la division d'attaque n'est pas dotée d'un raccord tournant, le tuyau est roulé en couronne simple en commençant par les tenons horizontaux.

Le placement de la division d'attaque du point d'eau vers le point d'attaque



➤ Retirer la division d'attaque qui est positionnée initialement pour le point d'attaque au point d'eau ;

➤ La division d'attaque est **soit maintenue, soit raccordée au ½ raccord contre le corps** ;



➤ Raccorder la division d'attaque sur le tuyau de Ø70/20 m établi au plus proche du point désigné.



Exemple de technique qui permet de placer la division d'attaque lorsque l'établissement est réalisé du point d'eau vers le point d'attaque.



Selon le nombre de tuyaux à établir, la division d'attaque est soit maintenue, soit raccordée au ½ raccord qui est contre le corps.



Le raccord tournant de la division d'attaque permet de bien orienter les tenons.

L'établissement au sol avec réserve d'un tuyau de Ø45/20 m ou de Ø70/20 m en Z



➤ Poser le ou les tuyaux de Ø45/20 m ou Ø70/20 m au sol ;

➤ Libérer les dispositifs de maintien de tuyaux ;



➤ Etablir le ou les tuyaux en tirant sur la boucle du milieu ;

➤ Raccorder à la prise d'eau et ouvrir.



Exemple de technique qui permet d'établir un tuyau de Ø45/20 m ou de Ø70/20 m en Z avec une réserve.



Elle est principalement utilisée pour les établissements d'attaque.

L'établissement au sol sans réserve d'un tuyau de Ø45/20 m ou de Ø70/20 m en Z



➤ Poser le tuyau de Ø45/20m ou Ø70/20m au sol ;

➤ Libérer les dispositifs de maintien de tuyaux ;



➤ Raccorder un côté et établir en tirant sur l'autre ½ raccord.



Exemple de technique qui permet d'établir un tuyau de Ø45/20 m ou de Ø70/20 m en Z sans réserve.



Elle est utilisée pour les établissements d'attaque, de manœuvre ou d'alimentation.

L'établissement épaulé en binôme d'un tuyau de Ø45/20 m ou de Ø70/20 m en Z



➤ Positionner le tuyau de Ø45/20 m ou Ø70/20 m sur l'épaule, raccord avant contre le corps ;

➤ Celui qui établit se charge de libérer le dispositif de maintien de tuyaux avant ;

➤ Celui en retrait se charge de raccorder et de libérer le dispositif de maintien de tuyaux arrière ;



➤ Le tuyau est déposé au sol au fur et à mesure de la progression sans tirer dessus, en s'adaptant à la configuration bâtementaire.



Exemple de technique qui permet d'établir en épaulé en binôme un tuyau de Ø45/20 m ou de Ø70/20 m en Z.



Elle est utilisée pour les établissements d'attaque, de manœuvre ou d'alimentation.



Lors d'un établissement rampant ou vertical avec une division, la purge se fera : soit de l'engin-pompe, soit de la vanne pied d'échelle avec un MEA. Cela permet de ne pas détériorer celle-ci et d'éviter un dégât des eaux dans les parties communes.

L'établissement épaulé et isolé d'un tuyau de Ø45/20 m ou de Ø70/20 m en Z



➤ Lorsque le premier tuyau de Ø45/20 m ou Ø70/20 m est établi, positionner le raccord entre les jambes ;

➤ Passer le deuxième tuyau sur l'épaule opposée, raccord contre le dos ;

➤ Raccorder les deux tuyaux et libérer le premier dispositif de maintien de tuyaux ;



➤ Replacer le tuyau sur l'épaule initiale ;

➤ Libérer le deuxième dispositif de maintien de tuyaux et continuer l'établissement.



Exemple de technique qui permet d'établir en épaulé et isolé un tuyau de Ø45/20 m ou de Ø70/20 m en Z.



Elle est principalement utilisée pour les établissements d'attaque.



Elle permet d'éviter de poser les tuyaux au sol, lorsque l'établissement est réalisé seul avec deux tuyaux.

Le conditionnement de la caisse



- Rouler les deux tuyaux de Ø70/20 m en couronne simple et les poser au sol ;
- Positionner le ½ raccord au fond de la caisse d'alimentation du côté droit ;
- Plier les tuyaux en Z sur la longueur du gabarit et changer de pile toutes les dix boucles en plaquant le tuyau vers le fond de la caisse ;
- Laisser le raccord du deuxième tuyau accessible sur la partie supérieure ;



- Raccorder la division d'alimentation avec les vannes fermées.



Exemple de technique qui permet le pliage simple, rapide et commun de la caisse.



Pour s'adapter à tous les coffres des engins-pompes et faciliter la préhension, sa dimension est de 50 cm de longueur, 50 cm de largeur et 35 cm de hauteur.



En raison des contraintes physiques liées aux ports de charges occasionnelles, la caisse est armée de deux tuyaux de Ø70/20 m de façon à ne pas dépasser 40 kg.



Pour correspondre aux mesures, les tuyaux sont répartis sur quatre piles, les dix boucles correspondent à la moitié de la longueur d'un tuyau.



L'établissement d'une prise d'eau avec la caisse



➤ Lorsque l'établissement de manœuvre est une division d'alimentation :

Orienter la caisse vers la direction à atteindre, **soit depuis le coffre, soit depuis le sol** ;

Saisir la division d'alimentation et établir selon la distance à atteindre ;

Déposer la division d'alimentation à l'emplacement désigné avec les vannes fermées ;

Raccorder l'établissement sur l'engin en privilégiant le refoulement additif et ouvrir l'eau.

➤ Lorsque l'établissement de manœuvre est un autre dispositif :

Orienter la caisse vers la direction à atteindre, **soit depuis le coffre, soit depuis le sol** ;

Retirer la division d'alimentation et établir selon la distance à atteindre ;

Raccorder le tuyau au dispositif désigné ;

Raccorder l'établissement sur l'engin en privilégiant le refoulement additif et ouvrir l'eau.

➤ La caisse permet :

De libérer un binôme ;

L'autonomie du conducteur pour alimenter une division d'alimentation, une colonne sèche, un poteau relais ou une vanne pied d'échelle jusqu'à quarante mètres ;

D'établir rapidement une division d'alimentation au plus proche de la structure pour réaliser un choix tactique ;

De dépasser l'adresse de départ afin de ne pas encombrer l'accès pour les MEA et les engins de renforcement ;

D'établir une prise d'eau autour de l'engin-pompe avec d'un dispositif pré-raccordé.

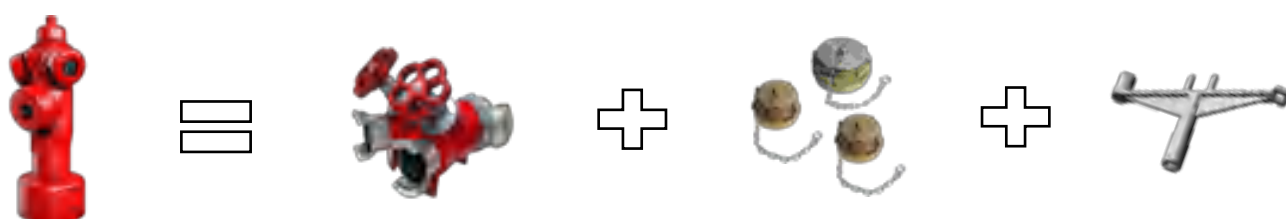


La traction de la caisse est réalisée avec la SIM ou tout autre dispositif laissé à demeure.

➤ Alimentation à moins de vingt mètres :



➤ Alimentation à plus de vingt mètres :



➤ La division $\text{Ø}100 / 2 \times 65 \text{ mm}$ permet :

De bénéficier en tout temps des capacités hydrauliques maximales du poteau incendie ;

D'établir à tout moment une à deux lignes d'alimentation sans manœuvre de fermeture et de purge ;

De réaliser l'établissement simultané de deux lignes d'alimentation sans retarder la mise en eau de la première ;

D'éviter le désengagement des binômes lorsque la deuxième ligne d'alimentation survient ultérieurement ;

De fermer l'alimentation en eau d'un engin en cas d'oubli de la clé fédérale.

L'établissement d'un tuyau de Ø110/20 m



- Poser le tuyau de Ø110/20 m au sol ;
- Raccorder un ½ raccord sur l'orifice d'alimentation de Ø100 mm de l'engin-pompe ;
- Établir en tirant sur l'autre ½ raccord en direction du PEI sous pression.



Exemple de technique qui permet l'alimentation de l'engin-pompe avec un tuyau de Ø110/20 m.



Pour l'alimentation de l'engin-pompe à moins de vingt mètres, le conducteur a un seul établissement d'alimentation à connaître.



Elle permet de bénéficier des capacités hydrauliques maximales de l'hydrant.

L'amarrage d'un matériel au moyen de la commande



➤ **Lorsqu'il s'agit d'une LDV à hisser :**

Passer le brin de la commande dans la poignée ;

Connecter le mousqueton à la commande en faisant le tour de la poignée de la lance et serrer le dispositif ;

Vérifier le raccordement entre le tuyau et la lance ;

Crier « Hissez ! » et guider l'ascension.

➤ **Lorsqu'il s'agit d'un tuyau de Ø45/20 m en O à hisser :**

Passer le brin de la commande sous le tuyau de Ø45/20 m en O au centre de celui-ci ;

Connecter le mousqueton à la commande en faisant le tour du tuyau et serrer le dispositif ;

Crier « Hissez ! » et guider l'ascension.



➤ **Lorsqu'il s'agit de la division d'attaque à hisser :**

Libérer les dispositifs de maintien de tuyaux ;

Passer le brin de la commande sous le tuyau de Ø70/20 m au plus proche de la division d'attaque ;

Connecter le mousqueton à la commande en faisant le tour du tuyau et serrer le dispositif ;

Vérifier le raccordement entre le tuyau et la division d'attaque ;

Crier « Hissez ! » et guider l'ascension.



Exemple de technique qui permet l'amarrage simple, rapide et commun d'un matériel en vue de le hisser avec la commande.



Avant son envoi, la commande doit être amarrée ou à défaut maintenue fermement.



Au vu de la longueur de la commande, cette technique est limitée au 6^{ème} étage.

L'amarrage d'un tuyau avec la commande

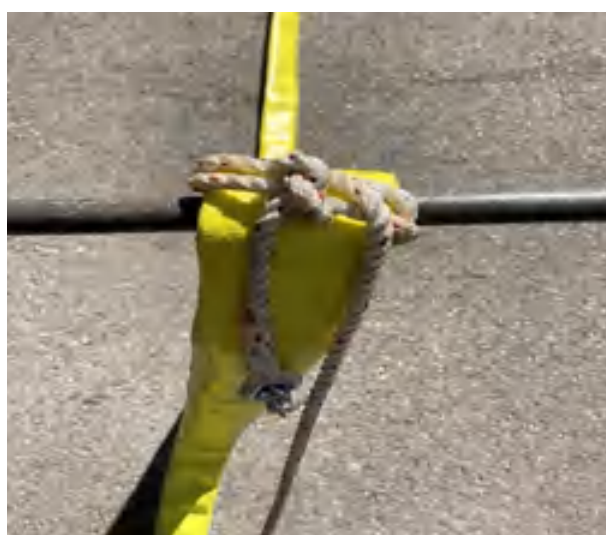


- Réaliser avec la commande deux tours morts autour du tuyau à sec de Ø45/20 m ou Ø70/20 m et de la partie résistante ;



- Serrer fermement et verrouiller les tours par deux demi-nœuds ;

- Vérifier qu'aucune descente du tuyau n'est observée lors de la mise en eau.



Exemple de technique qui permet l'amarrage simple, rapide et commun d'un tuyau sur une partie résistante avec la commande.



Au vu du poids d'un tuyau en eau, l'amarrage est limité au R+8.

L'amarrage d'une lance canon de Ø65 mm



➤ Raccorder la lance au tuyau de Ø70/20 m et l'aligner sur cinq mètres dans l'axe de la lance ;

➤ Faire une boucle avec le tuyau en passant devant la lance ;



➤ Réaliser devant la lance, une tête d'alouette autour du tuyau au moyen de la SIM ;

➤ Connecter la SIM sur le point d'ancrage de la lance canon de Ø65 mm.



Exemple de technique qui permet l'amarrage de la lance canon avec la SIM.



Afin d'éviter un incident, il est prudent d'amarrer la lance avant d'effectuer la mise en eau.

Le positionnement d'un tuyau de Ø45/20 m en O avant la progression sur échelle à coulisse



➤ Garder le tuyau de Ø45/20 m sur l'épaule du chef d'équipe, lance devant ;

➤ S'assurer que le tuyau soit centré avant la progression sur l'échelle à coulisse ;



➤ Raccorder le tuyau à celui du chef d'équipe.



Exemple de technique qui permet de placer un tuyau de Ø45/20 m en O avant la progression sur une échelle à coulisse.



L'équipier facilite la progression du tuyau et sécurise la montée du porte lance.



Le ½ raccord dans le dos du chef d'équipe permet de faciliter le raccordement des tuyaux avant la progression du porte lance sur une échelle à coulisse.

Le positionnement d'une lance avant la progression sur une structure extensible d'un MEA



- Croiser le tuyau de Ø45/20 m ou de Ø70/20 m par-dessus la tête entre le dos et la bouteille de l'ARI ;
- Placer le tuyau par-dessus l'épaule, lance devant ;
- Réaliser une tête d'alouette sur la sangle ventrale de l'ARI avec la ligature ;



- Effectuer deux demi-nœuds au niveau de la poignée de la lance.



Exemple de technique qui permet de placer une lance avant la progression sur une structure extensible d'un moyen élévateur aérien.



Pour éviter une gêne lors de la progression, la longe de maintien au travail pliée en double doit être positionnée sur l'anneau central du ceinturon.



L'équipier facilite la progression du tuyau et sécurise la montée du porte lance.



Une fois le porte lance sécurisé, elle permet avec un minimum de mouvements d'amarrer la lance sur un seul échelon.



Le positionnement du porte lance sur la structure extensible d'un MEA



- Se positionner sur la structure extensible, **soit debout sur un ou deux échelons**, **soit croché entre deux échelons** ;
- Passer un connecteur de la longe de maintien par-dessus l'échelon, puis le connecter sur l'anneau central du ceinturon ;
- Amarrer la lance et s'écarter d'un mètre de l'échelon avec le tuyau sur l'épaule, afin de supprimer le pli et de créer la réserve.



Exemples de positionnements du porte lance sur la structure extensible d'un MEA.



Une réserve de plus d'un mètre n'est pas nécessaire, lorsque celle-ci est trop importante, elle est poussée latéralement de la structure extensible par le poids du tuyau en eau.



La réserve en attente sur l'épaule permet de préserver le potentiel physique du porte lance lors la durée de réalisation des amarrages par l'équipier.



Positionner les pieds sur le même échelon est autorisé du moment que la notion de trois points de contact est respectée.

L'amarrage d'une LDV ou d'un tuyau sur un MEA



➤ Lors d'un amarrage sur la structure extensible :

Réaliser dans l'axe de la structure extensible avec la ligature, deux tours morts autour du tuyau à sec et d'un seul échelon ;

Serrer fermement et verrouiller les tours par deux demi-nœuds ;

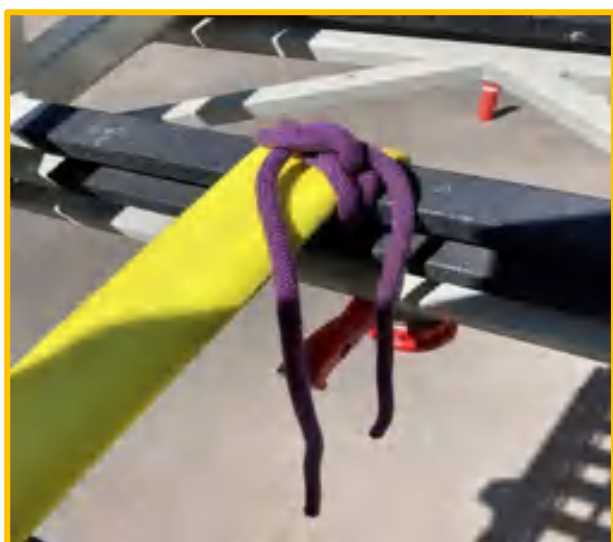
Vérifier qu'aucune descente du tuyau n'est observée lors de la mise en eau.

➤ Lors d'un amarrage en panier de secours :

Réaliser dans l'axe de la structure extensible avec la ligature, deux tours morts autour du tuyau à sec et du garde-corps du panier de secours ;

Serrer fermement et verrouiller les tours par deux demi-nœuds ;

Vérifier qu'aucune descente du tuyau n'est observée lors de la mise en eau.



Exemple de technique qui permet l'amarrage simple, rapide et commun d'une lance ou d'un tuyau sur une structure extensible ou un panier de secours sur un moyen élévateur aérien.



Dans la mesure du possible, l'ouverture et la fermeture de la lance sont réalisées par l'équipier au niveau de la vanne.



Une lance sur structure extensible comporte trois amarrages. À ce titre, chaque MEA est doté de six ligatures afin de pouvoir effectuer deux LDV 500 sur des plans différents.



Sur structure extensible, le chef d'agrès réalise l'amarrage de la lance à hauteur de poitrine. L'équipier effectue un amarrage à dix échelons sous celui du porte lance, un deuxième judicieusement réparti entre le premier et le sol.



Vidange d'un tuyau après mise en eau



- Afin de ne pas détériorer des tuyaux lors de la vidange d'un établissement, il est conseillé de ne pas trainer au sol ceux-ci avec de l'eau résiduelle ;
- Placer le tuyau de Ø45/20 m ou de Ø70/20 m sur l'épaule d'un sapeur-pompier ;
- Dans un lieu propice à la vidange, déposer le tuyau au sol à plat et de façon linéaire ;



- Rouler le tuyau en couronne simple et vider l'eau résiduelle par cette même action ;
- Plier le tuyau en Z ou en O et le reconditionner.



Exemple de technique qui permet de vidanger un tuyau avant de le plier.



Il est préférable de ne pas trainer le tuyau au sol avec de l'eau résiduelle à l'intérieur.



Cette méthodologie permet d'éviter de reconditionner un tuyau percé.